



AVIS PUBLIC

DÉROGATION MINEURE

Avis public est par les présentes donné qu'une séance ordinaire du conseil municipal de la Municipalité de Notre-Dame-du-Mont-Carmel sera tenue le 3 juin 2019 à 19 heures, à l'hôtel de ville, 3860, rue de l'Hôtel-de-Ville, durant laquelle le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effet : Ériger une piscine semi-creusée dans la cour avant au lieu d'être située dans la cour arrière ou latérale. Le tout tel que décrit au règlement de zonage numéro 644.

Identification du site concerné : 414, 4^e avenue
Lot 3 348 382 du cadastre du Québec

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à cette demande.

Donné à Notre-Dame-du-Mont-Carmel ce 17 mai 2019.

Danny Roy, directeur général et secrétaire-trésorier